

Et si les entreprises contribuait à un nouvel urbanisme, désirable et durable ?

La localisation des emplois par rapport aux logements est un enjeu à la fois pour la qualité de vie (temps de transport) et l'impact environnemental (pollution locale et globale). Les entreprises sont des parties prenantes dans la limitation de l'étalement urbain et la création de nouvelles zones d'emplois à proximité directe (distance de marche) des logements existants. En assurant une plus grande mixité fonctionnelle, les entreprises participeraient à la réduction de l'empreinte énergétique des territoires. Encourager les entreprises et collectivités à évaluer l'intensité carbone des déplacements engendrés par leur activité via les trajets quotidiens domicile-travail serait un moyen de développer le covoiturage (parking, mise en relation, incitations) et l'usage du vélo (emplacements, subventions).